

BOUES ROUGES

COORDINATION



Environ 30 millions de tonnes de boues rouges ont été déversées au large de Cassis, au coeur du Parc National des Calanques depuis 1966. Ces boues rouges sont des résidus industriels produits à Gardanne issus de la fabrication d'alumine et chargés en métaux lourds ¹.

Les entreprises responsables de ces rejets², leurs comités scientifiques et les pouvoirs publics, soutiennent que les boues rouges sont inoffensives.

Cependant, il existe un rapport scientifique indépendant datant de 1993³ qui prouve la toxicité des boues rouges, cette étude est rehaussé par plusieurs discours de chercheurs concernés par ces rejets. 80% des déchets produits par l'usine de Gardanne sont actuellement rejetés en mer et devront être stockés à terre début 2016. Rio Tinto Alcan et HIG prévoient de développer la «valorisation» des boues rouges en les transformant en Bauxaline, produit commercial vendu dans les secteurs des travaux publics, du bâtiment, de l'horticulture et plus globalement dans des applications environnementales, comme les récifs artificiels ou la réhabilitation de décharges.

¹ «L'étape de nettoyage de l'alumine génère les boues rouges composées d'eau, de soude, de métaux lourds et de minéraux. Celles ci sont fortement alcalines (soude) et donc corrosives. Elles contiennent différents métaux lourds tels que de l'arsenic, du mercure, du plomb, du chrome et du titane ». source : Pascaline Minet, « Quel avenir après les boues rouges ? », La Recherche, décembre 2011, n° 458, p. 56-57

² Pechiney jusqu'en 2001 puis Alcan - 2003, Rio Tinto Alcan - 2012 et HIG actuellement.

³ Etude d'impact - CREOCEAN filiale d'IFREMER.

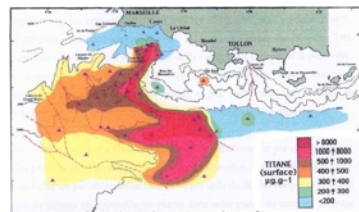
Dans les années 1960, le groupe Pechiney, leader mondial de l'aluminium, souhaite rejeter la majorité de ses boues rouges en mer plutôt que de les stocker, ou de les enfouir comme cela a été fait à plusieurs reprises dans le passé. Pour mener à bien son projet il doit persuader l'opinion publique, les politiques et les médias de l'innocuité et de l'invisibilité de ces boues rouges une fois rejetées en mer. Il choisit d'affirmer la «non toxicité des boues rouges», mène une campagne de désinformation avec l'aide de l'agence de communication HAVAS et met en scène une expérience médiatique sous l'oeil du commandant Cousteau pour faire accepter son projet.

Dès 1966, les pouvoirs publics soutiennent l'industriel et les rejets en mer débutent, acheminés par une conduite longue de 47 km reliant Gardanne à la Calanque de Port Miou et terminant sa course 7 km plus loin à 320 mètres de profondeur, au dessus du canyon sous-marin de la Cassidaigne. Suite à la convention de Barcelone de 1976 et de l'arrêté préfectoral du 24 mai 1994, Pechiney s'engage à réduire progressivement les émissions de boues, avec un arrêt total prévu pour la fin de l'année 2015.

Dans les années 90, Pechiney finance une étude d'impact de ses rejets en mer. Le rapport de cet étude réalisé par la Créocéan en 1993 établit que les boues rouges sont toxiques. Pechiney définit une clause de confidentialité et de non divulgation de ces résultats pour 15 ans, à ce jour le rapport n'a toujours pas été rendu publique. Entre 1994 et 1995 Pechiney nomme un comité scientifique interne pour contrôler les rejets en mer. Depuis sa création, le comité affirme que les boues rouges sont des résidus inertes ne présentant aucun risque pour l'environnement.

A échéance, ce sera environ trente millions de tonnes de boues rouges qui auront été rejetées en mer, soit : 9 300 000 t de fer, 2 200 000 t de résidus d'aluminium, 1 900 000 t de titane, 61 300 t de chrome, 2 600 t de zinc, 1 700 t de plomb, 900 t de cuivre, 700 t de nickel, 20 600 kg d'arsenic du vanadium, du mercure...

La radioactivité dans ces déchets peut-être 3 fois plus forte que dans la bauxite. Les boues sont brassées par des courants marins dont : la dérive Ligure. Ce courant disperse en Méditerranée les particules les plus fines telles que les métaux lourds. Les rejets de boues rouges en mer se pratiquent ailleurs en Méditerranée notamment en Grèce.



Après presque 50 années de déversements continus au large de Cassis, quel peut être l'impact écologique et sanitaire des boues rouges sur l'écosystème Méditerranéen ?

Selon plusieurs chercheurs, suite à l'arrêt des rejets en mer fin 2015, la vie va se développer sur les fonds marins recouverts par les boues. Le plancton, les espèces pélagiques, les poissons pourraient absorber et concentrer les métaux lourds toxiques présents dans ces rejets par bioaccumulation. Quels seront les risques sanitaires pour l'homme ?

S'il est précisé que fin 2015 la conduite ne servira plus à rejeter des boues rouges en mer, une interrogation plane autour de son éventuelle utilisation pour rejeter d'autres déchets non spécifiés.

Aujourd'hui 80% des boues rouges issues de la fabrication de l'Alumine à Gardanne sont rejetées en mer. Dès 2016, le nouveau propriétaire du site, la branche française du fond d'investissement américain HIG, devra stocker une énorme quantité de déchets supplémentaires à terre. C'est pourquoi Rio Tinto Alcan, le précédent propriétaire du site et actuel partenaire d'HIG, a initié une pression sur la collectivité visant à déclasser des zones boisées sur la commune de Bouc Bel Air afin de stocker les boues rouges en attente de «valorisation» sous forme de Bauxaline.

Grâce à un vide juridique, scientifique et à un coût de baguette magique «greenwashé», la Bauxaline est totalement inoffensive. On la retrouve dans les champs, les routes, les décharges, les bâtiments et ironie du sort, en mer, sous forme de récifs artificiels. Il est nécessaire de réaliser des études d'impacts scientifiques et radiologiques indépendantes sur les boues rouges et les produits commerciaux issus de la valorisation de ces déchets. Dans l'attente des ces résultats, l'arrêt immédiat des rejets en mer devient obligatoire afin de limiter cette catastrophe écologique, en marche depuis trop longtemps.